

Démarche : DRAAF Occitanie : Appel à Projets GIEE Occitanie 2026 : Volet Productions exemplaires

Organisme : Service régional Agriculture et Agroalimentaire (SRAA)

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Dossier de candidature à finaliser **avant le vendredi 29 mai 2026 à 23h59**.

Contenu de l'Appel à Projets

1. Objet de l'Appel à Projets GIEE Occitanie 2026 : Volet Productions exemplaires

L'objectif de cet appel à projet est de renforcer en quantité et qualité la production de synthèses et les échanges relatifs aux résultats et expériences des GIEE d'Occitanie.

Cette démarche sera **clôturée le VENDREDI 29 MAI 2026 à 23h59.** Aucune candidature, aucun dépôt ne sera possible passé ce délai.

Consultez le document de l'AAP

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/campagne-2026-d-appel-a-projets-pour-les-giee-en-occitanie-a9390.html>

Il s'inscrit dans le souhait :

- de disposer de productions exemplaires sur les résultats et bilans d'expériences de GIEE ,
- de développer les occasions d'échange de résultats entre les différents groupes œuvrant sur un même territoire ou sur une même thématique, pour améliorer le transfert des connaissances en matières d'expériences systémiques de transition vers l'agroécologie.

Cet appel est complémentaire d'autres mécanismes de financement de la diffusion de connaissances et de résultats tels que les mesures 1.1, 1.2, 1.1.1, et 1.2.1 du Feader. Un contrôle croisé sera effectué par le service instructeur pour éviter le double financement des dépenses.

Le financement est défini par décret n°2018-514 du 25 juin 2018, relatif aux subventions

DRAAF Occitanie : Appel à Projets GIEE Occitanie 2026 : Volet Productions exemplaires de l'Etat pour des projets d'investissement et par des régimes cadre approuvés et/ou exemptés en vigueur.

2. Opération éligible et livrables

L'opération consiste à créer un livrable qui présente les résultats ou bilans d'expériences d'un ou plusieurs GIEE.

Ce livrable peut être :

- un événement multi-collectifs seulement s'il donne lieu à synthèses, la production de vidéos ou de livrets (recueil, cahiers etc...).
- un document diffusé, de très bonne qualité, faisant état des travaux et résultats d'un ou plusieurs GIEE : il s'agira d'un document vidéo (1 thème et 1 durée <10 minutes), d'un document audio ou d'un document visuel (livret, recueil, cahier etc.)

Information importante concernant le nommage des fichiers

Pour permettre un téléchargement correct des pièces justificatives par le service instructeur, nommage des fichiers "succinct et précis".

. Ne pas dépasser 15 caractères. Les noms des fichiers ne doivent pas contenir de signes diacritiques : pas d'accent ni de tréma, pas de cédille, pas de majuscule ;

. Ne pas utiliser de mots vides : le, la, les, une etc

Je suis informé que je peux revenir à tout moment sur mon dossier avec mes identifiants mais que je ne serai plus autorisé à modifier le dossier au delà de la fermeture de la démarche

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je suis informé que pour des raisons d'organisation matérielle, l'audition des candidats n'est pas envisageable.

L'engagement du porteur ne peut se faire que sur la seule foi des renseignements portés au formulaire ci-après. Par conséquent, je dois porter un soin particulier à la rédaction de mon dossier.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je suis informé qu'un demandeur peut soumettre 3 dossiers maximum, et que chaque dossier prévoit un seul livrable.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Candidat (= structure choisie par un ou plusieurs GIEE reconnu(s) pour la capitalisation des résultats)

Raison sociale de la structure

Les bénéficiaires éligibles à l'aide sont les organismes de développement choisis pour la capitalisation de GIEE déjà reconnus.

Les GIEE ayant déjà bénéficié de l'aide à l'animation sont admissibles.

Le nombre de dossiers est limité à 3 par bénéficiaire.

Nom et Prénom du responsable légal dans la structure

DRAAF Occitanie : Appel à Projets GIEE Occitanie 2026 : Volet Productions exemplaires

Fonction au sein de la structure

Courriel

Téléphone

Je sou mets ce dossier dans le cadre du(des) GIEE(s) intitulé(s)

Nom du GIEE reconnu

Numéro OCC

Nom du GIEE reconnu

Numéro OCC

Nom du GIEE reconnu

Numéro OCC

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité du représentant signataire de la demande (Président ou personne habilitée) portant Nom, Nom d'usage, Prénom et Date de naissance.

Sauf pour les collectivités leurs groupements et les établissements publics

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Copie du Pouvoir habilitant le signataire à engager la personne morale candidate lorsque la demande est signée par une personne différente du président, si nécessaire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Annexe accord du demandeur de l'aide et du GIEE

Déclaration d'accord

* du demandeur :

- qui s'engage à réaliser les actions de la présente demande en faveur du GIEE

* du GIEE :

- qui valide les actions de la demande d'aide comme cohérentes et pertinentes pour la mise en œuvre de son projet (cosignée du responsable légal du GIEE et de l'animateur)

A transmettre co-signé en .pdf

Contenu

Quelle production exemplaire sera réalisée dans le cadre de ce dossier ?

Pour cet appel, une attention particulière sera portée aux projets collaboratifs synthétisant les résultats et expériences

DRAAF Occitanie : Appel à Projets GIEE Occitanie 2026 : Volet Productions exemplaires

de plusieurs GIEE.

Le dossier ne doit présenter qu'un seul livrable.

L'opération consiste à créer un livrable qui présente les résultats ou bilans d'expériences d'un ou plusieurs GIEE.

Ce livrable peut être :

- un événement multi-collectifs seulement s'il donne lieu à synthèses, la production de vidéos ou de livrets (recueil, cahiers etc...).
- un document diffusé, de qualité exemplaire, faisant état des travaux et résultats d'un ou plusieurs GIEE ; il s'agira d'un document vidéo (1 thème et 1 durée < 10 minutes), d'un document audio ou d'un document visuel (livret, recueil, cahier etc.)

Livrables non éligibles :

- livrable présentant uniquement la démarche du ou des GIEE
- livrable contenant uniquement des résultats d'expérience sans présentation de l'impact sur les systèmes d'exploitation ou sur leur triple performance.
- livrable déjà inscrit dans une action d'animation financée

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Un document vidéo
- ☐ Un document audio
- ☐ Un document visuel (livret, cahier, recueil...)
- ☐ Un événement (présentiel ou distanciel), commun à plusieurs GIEE

Indiquer la thématique du livrable

Si autres préciser

Description du livrable prévu

Il est nécessaire de détailler le livrable prévu : durée, technique, public ciblé, contenu prévu détaillé.
A ce stade nous vous suggérons de consulter la grille de sélection contenue dans l'appel à productions.

Pour mémoire, voici les critères :

- Niveau de compétence (interne ou externe) mobilisée pour la réalisation du livrable
- Niveau d'implication des membres du GIEE dans la réalisation du livrable
- Niveau d'implication des partenaires du (ou des) GIEE(s)
- Niveau d'ambition du contenu
- Concision et structuration du contenu
- Adéquation avec le public cible
- Prise en compte de l'aspect systémique
- Transversalité du contenu à plusieurs GIEE (critère OBLIGATOIRE dans le cas d'un événement)

Articulation de ce livrable avec les démarches de capitalisation propres aux GIEE eux-mêmes dans le cadre du financement de leurs Animation.

J'ai compris que mon livrable devra obligatoirement: 1/ disponible avant le 31/08/2027, 2/ être public et libre de droits, 3/ être accompagné d'une fiche descriptive, 4/ être publié sur la plateforme RD-Agri, 5/ porter le logo GIEE et celui des financeurs

Aucune demande de paiement ne pourra être prise en compte pour un livrable ne respectant pas ces conditions.

Le modèle de fiche d'accompagnement est fourni ci-après, de même que les logos obligatoires.

La fiche d'accompagnement sera à joindre lors de la livraison du livrable et de la demande de paiement.

DRAAF Occitanie : Appel à Projets GIEE Occitanie 2026 : Volet Productions exemplaires

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Téléchargement du modèle de fiche d'accompagnement du livrable.

Ce fichier vous sera utile pour la publication sur RD-AGRI et pour la demande de paiement.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Téléchargement des logos

Éléments financiers

J'ai bien noté que le livrable devra être réalisé ou disponible avant le 31/08/2027

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Dépenses éligibles

Cet appel couvre les dépenses engagées à partir de la date de dépôt du dossier.
Les dépenses devront être intégralement réalisées avant le 31/08/2027.

Le coût éligible peut comprendre :

- des dépenses facturées par des professionnels de la communication (vidéo, audio ou écrite) pour la réalisation des contenus (captation, rédaction, PAO, montage),
- des dépenses facturées pour la location du lieu de l'événement, le cas échéant,
- des dépenses facturées pour la mobilisation d'intervenants extérieurs lors d'événements ou de participation à la réalisation de vidéo
- des dépenses de personnel lorsque la réalisation des livrables n'est pas externalisée (y compris les dépenses de déplacement du personnel de la structure bénéficiaire),
- des dépenses de personnel pour la coordination lorsque le livrable prévu est élaboré sur la base des travaux de plusieurs GIEE

Sont exclus :

- les coûts d'impression. Les livrables sont prévus pour une diffusion dématérialisée.
- les frais de bouche des participants aux événements.
- les frais de structures
- les frais de déplacements (hors frais de déplacement des personnels de la structure ou frais de déplacements facturés par les intervenants)
- les frais d'acquisition de matériel

Le paiement de l'aide se fera sur présentation d'une demande de paiement via la plateforme « demarche.numerique.gouv.fr ».

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Annexe (xls ods)

Présente la synthèse du projet

Liste les dépenses et constitue le compte prévisionnel

Le fichier à fournir DOIT obligatoirement être au format .xls ou .ods

DRAAF Occitanie : Appel à Projets GIEE Occitanie 2026 : Volet Productions exemplaires

Montant dépenses totales

Veiller à reporter le montant inscrit dans le compte prévisionnel de réalisation

Montant de l'aide demandée

Le taux d'aide est plafonné à 80 % des dépenses.

L'aide est plafonnée à 6 000 € par dossier.

Veiller à reporter le montant inscrit dans le compte prévisionnel de réalisation

Situation au regard de la TVA

Dépenses

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ HT

☐ TTC

☐ TVA proratisée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation de non récupération de la TVA (si dépenses TTC ou TVA proratisée)

Pièces justificatives des dépenses prévisionnelles

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ pièce 1

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ pièce 2

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ pièce 3

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ pièce 1

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ pièce 2

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ pièce 3

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ pièce 1

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ pièce 2

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Curriculum vitæ de chacun des intervenants objet de frais salariaux

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ CV 1

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ CV 1

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ CV 1

Autres pièces justificatives

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Compte bancaire sur lequel sera versé l'aide

format IBAN obligatoire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Statuts ou conventions constitutives

Sauf pour les collectivités, leurs groupements et les établissements publics

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie de la publication au JO ou du récépissé de déclaration en préfecture pour les associations

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie des demandes déposées auprès d'autres financeurs publics

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie des accords de financements ou décision de subventions obtenus

Information et engagements du demandeur

Je suis informé(e) :- qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur ; - que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique. Les destinataires des données sont le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, l'Agence de Service et de Paiement. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification touchant les informations qui vous concernent.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je certifie : - avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ; - de l'exactitude et de la sincérité des informations transmises dans le fichier des dépenses ; - être à jour de mes obligations fiscales et sociales, ou du bénéfice d'un accord d'échelonnement ;

Cochez la mention applicable

☐ Oui



Non

J'atteste : - ne pas avoir demandé de double financement sur le projet ou sur une partie du projet ; - ne pas avoir démarré les travaux avant d'avoir déposé la demande d'aide ; - que le projet est indépendant de toute activité commerciale - ne pas récupérer la TVA (si les dépenses prévisionnelles sont présentées TTC) ;

Cochez la mention applicable



Oui



Non

Je m'engage sous réserve de l'attribution de l'aide : - à ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le plan de financement prévisionnel du projet ; - à réaliser l'opération pour laquelle l'aide est attribuée ; - à commencer l'opération dans l'année ; - à respecter les règles en matière de date de début et de fin d'éligibilité ; - à informer la DRAAF Occitanie de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure, des engagements ou du projet retenu ; - à respecter mes engagements suivant la date de signature de l'engagement juridique ; - à permettre / faciliter l'accès à ma structure aux autorités compétentes chargées des contrôles pour l'ensemble des paiements que je sollicite ; - à communiquer le montant réel des recettes perçues pendant la durée de l'opération à déduire des dépenses retenues ; - ne pas être sous le coup d'une sanction suite à un refus de contrôle, à une non conformité de ma demande, un non respect de mes engagements ou une fausse déclaration ; - à faire la publicité sur la participation du BOP 149 et/ou du CasDAR dans le financement de l'opération ; - à respecter la règle des marchés publics pour les structures publiques ; - à vérifier l'éligibilité du public cible et à fournir à chaque demande de paiement la justification de leur participation ; - à fournir à la dernière demande de paiement le compte-rendu d'exécution final conformément à la convention financière ; - détenir, conserver, fournir tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente pendant 5 ans après le paiement du solde par l'organisme payeur : factures et relevés de compte bancaire pour des dépenses matérielles, et tableau de suivi du temps de travail pour les dépenses immatérielles, comptabilité...

Cochez la mention applicable



Oui



Non

J'accepte les mentions légales : - afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration, j'autorise l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers le concernant et concernant les exploitants agricoles engagés dans le projet ainsi que l'organisme chargé de la capitalisation et la diffusion des résultats et expériences du projet ; - les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire le dossier de reconnaissance GIEE vous concernant et concernant les exploitants agricoles engagés dans le projet. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification touchant les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service auquel vous adressez ce formulaire ; - les documents produits dans le cadre de cet appel à projet sont publics et libres de tous droits patrimoniaux au titre des droits d'auteur ou du droit du producteur de bases de données. Ils pourront en particulier être diffusés librement sur les portails institutionnels (en particulier : <http://www.agriculture.gouv.fr>, <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>, <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/occitanie>, <http://www.giee.fr/>, <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/>)

Cochez la mention applicable



Oui



Non

J'autorise : Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration, l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

Cochez la mention applicable



Oui



Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier



Pièces post-instruction

- ce champ est réservé pour des pièces complémentaires qui seraient demandées par la DRAAF et nécessaires à l'instruction de la demande d'aide ;
- à n'utiliser que sur demande de la DRAAF qui vous sera faite par mail de la plateforme

